



GRAND CONSEIL

## **Interpellation - 24\_INT\_172 - Florence Bettschart-Narbel et consorts - Dysfonctionnements aux RH du CHUV : est-ce uniquement la pointe de l'iceberg ?**

### Texte déposé :

Le Conseil d'Etat a rendu public les résultats des audits du Contrôle cantonal des finances et de l'enquête administrative relatifs aux processus de rémunération au sein de la Direction des ressources humaines (DRH) du CHUV. Ceux-ci ont révélé de graves dysfonctionnements : l'enquête administrative a mis en évidence des situations non conformes et confirmé l'existence de pratiques qui, pour certaines, ne respectent pas la loi sur le personnel de l'Etat à laquelle est soumise le CHUV en tant que service de l'Etat. Ainsi, la DRH s'est vu attribuer comparativement à d'autres secteurs du CHUV et au reste de l'administration, davantage de promotions, de primes, d'indemnités, etc. et ceci de manière significative.

La Conseillère d'Etat en charge du Département de la santé a indiqué lors d'un interview qu'une analyse est en train d'être faite s'agissant d'un éventuel dépôt de plainte pénale. Elle a également dit qu'il était impossible de calculer le dommage subi par l'Etat de Vaud. Le calcul d'un préjudice dans ce cas ne semble pourtant pas être extrêmement difficile à faire.

D'année en année, la gouvernance du CHUV semble ne plus pouvoir répondre aux défis d'une institution employant plus de 12'000 collaborateurs. Les audits se suivent et se ressemblent. Il est temps de prendre des mesures fortes pour gouverner ce paquebot.

Nous avons donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Pour quelles raisons n'est-il pas possible de faire chiffrer le préjudice ?
2. Quel est le planning pour mettre en place les recommandations des différents audits ?
3. Qui sera en charge du suivi de ces recommandations ?
4. Y a-t-il d'autres audits en cours au sein du CHUV et de ses différents services ?
5. Quel est le plan du Conseil d'Etat s'agissant de la gouvernance du CHUV ?

D'avance nous remercions le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Blaise Vionnet (V'L)
5. Cédric Weissert (UDC)
6. Charles Monod (PLR)
7. David Vogel (V'L)
8. Denis Dumartheray (UDC)
9. Florence Gross (PLR)
10. Georges Zünd (PLR)
11. Grégory Bovay (PLR)
12. Guy Gaudard (PLR)
13. Jacques-André Haury (V'L)
14. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
15. Jean-Claude Favre (V'L)
16. Jean-François Cachin (PLR)
17. Jean-Louis Radice (V'L)
18. Jean-Luc Bezençon (PLR)
19. Jerome De Benedictis (V'L)
20. John Desmeules (PLR)
21. Josephine Byrne Garelli (PLR)
22. Laurence Bassin (PLR)
23. Loïc Bardet (PLR)
24. Marc Morandi (PLR)
25. Mathieu Balsiger (PLR)
26. Michael Wyssa (PLR)
27. Monique Hofstetter (PLR)
28. Nicolas Suter (PLR)
29. Nicole Rapin (PLR)
30. Olivier Agassis (UDC)
31. Philippe Miauton (PLR)
32. Pierre-Alain Favrod (UDC)
33. Pierre-François Mottier (PLR)
34. Regula Zellweger (PLR)
35. Stéphane Jordan (UDC)
36. Thierry Schneiter (PLR)